Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212903025-20251204-DELIB_2025_92-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage

27 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice	25
Présents	20
Votants	24

L'An deux mille vingt cinq
Le 4 décembre 2025 à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal PRIGENT, Maire

Etaient présents : Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Laura JAMBOU, Aurélien LE BOT, Sophie PATTÉE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Gwënola COLLIOU, Fabien BRIVOAL, Luc LEBRUN, Isabelle MAUGEAIS, Erwan PADELLEC (arrivé 20 H.50), Grégory GUERIN, Jean-Yves PIRIOU, Henri MORVAN, Gilles MORVAN, Chantal CULIOLI, Christophe CLERMONT Julie CANADO et Maryline LE GRAET.

Absents excusés :
Frédéric PERROT qui a donné procuration à Laura JAMBOU
Anne-Marie HÉNAFF qui a donné procuration à Sophie PATTEE
Magalie PORTAS qui a donné procuration à Cécile CORMERY-RUCKLIN
Carine GILLAIZEAU qui a donné procuration à Pascal PRIGENT

Absents : Sandrine CARIOU

Secrétaire de séance : Sophie PATTEE a été élue Secrétaire de séance.

DCM 2025-92

Objet :

AFFAIRE FONCIERES -

Cession gratuite de 7 lots du lotissement Bourdaine à Brest Métropole Habitat (BMH) pour réalisation d'un programme de 15 logement locatifs

Il est rappelé que la Commune a recherché l'aide d'un bailleur social pour la construction de logements locatifs sur le lotissement de Bourdaine à destination de personnes âgées autonomes qui souhaiteraient se rapprocher des services du centre bourg, mais aussi à destination de familles avec enfants.

L'implication consentie par la Commune à la réalisation de ce programme consistera en l'apport à titre gratuit du foncier composé de 7 lots de son lotissement communal de Bourdaine :

Référence cadastrale	Numéro du lot	Surface
BM 140	30	523 M²
BM 141	31	577 M²
BM 142	32	504 M²
BM 143	33	528 M²
BM 144	34	517 M²
BM 145	35	494 M²
BM 146	36	467 M²
		3 610 M²

Après plusieurs consultation c'est Brest Métropole Habitat qui portera le projet de construction de 15 logements répartis sur deux immeubles se décomposant de la manière suivante : 6 T2, 7 T3, 1 T4 et 1 T5.

Compte tenu de l'intérêt général que revêt ce programme il est proposé de valider la cession gratuite d'une surface de 3 610 m² constitués des 7 lots numérotés 30 à 36 du lotissement communal Bourdaine au profit de BMH. Cet apport de la Commune peut être valorisé à 173 280 €, soit 48 €/m². Tous les frais liés à cet accord seront supportés par BMH.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable de la Commission Finances et Personnel du 25 novembre 2025 à l'unanimité le Conseil Municipal :

- valide ce projet de cession gratuite au profit de Brest Métropole Habitat du foncier nécessaire à la réalisation du programme immobilier de construction de 15 logements locatifs au lotissement communale Bourdaine tel que décrit ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212903025-20251204-DELIB_2025_92-DE

- précise que cette cession gratuite des 7 lots sera effective au démarrage des travaux
- autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui matérialiseront ce transfert de propriété.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 4 décembre 2025,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Sophie PATTEE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH 29590

Le Maire,
Pascal PRIGENT